

courrierdelouest.fr/obseques

Accédez à nos services en ligne : offrande de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances

Pour passer un avis : **02 56 26 20 01**
(prix d'un appel local, numéro non surtaxé)

Tarifs disponibles sur courrierdelouest.fr/obseques

En partenariat avec **dansnoscoeurs.fr**

Les avis d'obsèques du jour * dans les Deux-Sèvres

Combrand
M. Albert GABARD
Saint-Amand-sur-Sèvre
M. Yves RAMPILLON
Sainte-Ouenne
Mme Christelle VEILLAT

Verruyes
Mme Marie-Madeleine COUTURIER
Vouillé
Mme Josette MARTIN

dans les autres départements

Beaufort-en-Anjou
Mme Bernadette BOUILLAUD
Boivre-la-Vallée
M. Michel TROUVÉ

Rennes
M. Gérard SOULARD
Saint-Hilaire-des-Loges
M. André BERNIER

(* ayant fait l'objet d'un avis d'obsèques ou de décès ce jour dans le journal)

Les cérémonies célébrées aujourd'hui * dans les Deux-Sèvres

• **Bretignolles**
10 h 00 : M. Francis MERIT, en l'église. Pompes Funebres Ads.

• **Fors**
15 h 00 : M. Guy CHEVALLEREAU, en l'église. Pompes Funebres Terrasson

• **Niort**
15 h 00 : M. Christophe JARRIAULT, au crématorium. Pompes Funebres Geoffroy

(* ayant fait l'objet d'un avis dans le journal)

AVIS DE DÉCÈS

BEAUFORT-EN-ANJOU (49)
LA FORÊT-SUR-SÈVRE (79)
CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAÛLEON (53)

M. Claude Bouillaud (†), son époux;
Jean-Claude et Annick Bouillaud, Philippe et Nelly Bouillaud, Nathalie et Jacques Henri Brunner,
Hélène et Michel Halipre, Stéphanie et Frédéric Haramboure,
ses enfants et leurs conjoints;
ses petits-enfants
et ses arrière-petits-enfants,
Annie Marie Favreau, sa soeur et toute la famille,
vous font part du décès de

Madame Bernadette BOUILLAUD née FAVREAU
survenu à l'âge de 90 ans

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 4 septembre 2025, à 15 heures, en l'église de Beaufort-en-Vallée de Beaufort-en-Anjou, suivie de l'inhumation au cimetière de Beaufort-en-Vallée (49).
Mme Bernadette Bouillaud repose à la chambre funéraire du CPA Saint Joseph à Château-Gontier.

La famille remercie chaleureusement le personnel du CPA Saint Joseph de Château-Gontier pour sa gentillesse et son dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Poiroux-Guez,
Beaufort-en-Anjou, 02 41 57 47 93

SAINT-AMAND-SUR-SÈVRE
MAULEON (MOULINS),
VOUVANT

Annette (†), son épouse;
David et Mathilde,
Nicolas et Morgane, ses fils;
Kenz, son petit-fils,
ainsi que toute la famille
vous font part du décès de

Monsieur Yves RAMPILLON
survenu le samedi 30 août 2025, à l'âge de 69 ans.

Un dernier au revoir lui sera rendu dans l'intimité familiale, au crématorium de Cholet.

Yves repose au funérarium Bienne-Gourdon, 43 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny aux Epesses. Visites ce lundi et mardi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
Ni fleurs, ni plaques, des dons pour la Fondation pour la Recherche Médicale.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Bienne-Gourdon,
Les Epesses, 02 51 57 60 59

SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

Jean-Michel et Annie Bernier, Eric et Pascale Bernier, Roseline et Pierre-Jean Mathé, ses enfants;
ses petits-enfants,
son arrière-petite-fille et toute la famille,
vous font part du décès de

Monsieur André BERNIER

survenu à l'âge de 92 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 2 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Saint-Hilaire-des-Loges, suivie de l'inhumation au cimetière communal.
M. Bernier repose au salon funéraire des Pompes Funèbres Vergnaud, 11 rue de la Maladrerie à Coulonges-sur-l'Autize.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Vergnaud,
Coulonges-sur-l'Autize, 05 49 06 00 65

COMBRAND, MONTOURNAIS
LES ÈPESSES, L'HUISSERIE

Marie-Henriette Gabard, son épouse;
Eric et Isabelle Gabard, Anne Gabard, Claudie et Christian Lory, ses enfants;
Baptiste et Léa, Flavie et Benjamin, Victorien et Camille, Mélinda, Elodie et Victorien, Aline, Amandine, ses petits-enfants, et ses 3 arrière-petits-enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Albert GABARD Ancien AFN

survenu le vendredi 29 août 2025, à l'âge de 92 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 2 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Combrand, suivie de l'inhumation au cimetière.
Albert repose au funérarium Besry, rte de Niort à Cerizay. Visites de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

La famille remercie en particulier le personnel soignant et médical du service Cardiologie de l'hôpital de Cholet, ainsi que le Dr Chevance.
Fleurs naturelles seulement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Besry,
Cerizay, 05 49 80 68 48

VOUILLÉ
(LE MARTEAU D'ARTHENAY)

M. Guy Martin (†), son époux;
Patrick, Philippe et Katia, Jérôme et Angélique, ses fils et belles-filles;
Maëlice, sa petite-fille;
ses frères, sœurs,
beaux-frères, belles-sœurs,
et toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Josette MARTIN née MORISSON

survenu à l'âge de 81 ans.
Un moment de recueillement aura lieu mercredi 3 septembre 2025, à 15 h 30, au cimetière de Vouillé.
Mme Martin repose au salon funéraire des PF Terrasson, 15 rue d'Inkermann à Niort.
Cet avis tient lieu de faire-part. La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

PF Terrasson,
Niort, 05 49 24 30 69

RENNES, COMBRAND
MAULEON (RORTHAIS)

Le Père Paul Valentin (CSC) et les religieux de Sainte Croix, Thérèse et Louis-Marie Papin, Marie-Joséphine et Joseph Baron, Marie-France et Jacques Marchand, Marie-Madeleine et Alain Boissinot, ses sœurs,
ainsi que ses neveux et nièces, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Frère Gérard SOULARD

survenu à l'âge de 87 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Combrand, suivie de l'inhumation au cimetière communal.
Frère Gérard repose au funérarium ADS, 89 avenue du Général de Gaulle à Cerizay. Visites ce lundi et mardi de 14 h à 19 h.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF ADS,
Cerizay, 05 49 80 10 50

VERRUYES, CLESSÉ
BRESSUIRE, POITIERS (86)
MARNAY (86)
MERIGNAC (33)

Joseph Couturier, son époux;
Elisabeth Couturier et Yassar Yahya,
Marie-Joséphine Couturier, Chantal et Frédéric Trinson, Françoise Couturier, Patrice et Emilie Couturier, ses enfants;
ses petits-enfants
ainsi que toute la famille,
vous font part du décès de

Madame Marie-Madeleine COUTURIER née ADIEN

survenu à l'âge de 86 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 3 septembre 2025, à 15 heures, en l'église de Verruyes.
Mme Couturier repose au funérarium Berson au salon Les Mimosas à Secondigny.

La famille remercie sincèrement le personnel de l'EHPAD de Secondigny pour sa grande gentillesse et son dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF David Berson,
Secondigny, 05 49 63 70 35

BOIVRE-LA-VALLÉE
(BENASSAY), NANTEUIL
MONCOUTANT-SUR-SÈVRE

Lucette Trouvé, son épouse;
Jean-Michel et Christiane, Marie-Claude et Michel Quintard, Christian (†),
ses enfants et leurs conjoints;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille
vous font part du décès de

Monsieur Michel TROUVÉ

survenu à l'aube de ses 96 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 3 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Benassay.
Michel repose à la chambre funéraire Cartaux-Gagnaire, route d'Ayron à Latillé. Visites à partir de mardi 2 septembre, 14 h.
Ni fleurs, ni plaques.

Un remerciement particulier aux infirmières de Benassay, Annabelle et Magalie, au SSIAD et à l'ADMR.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Pompes Funèbres Gagnaire,
Lusignan, 05 49 43 91 13

SAINTE-OUENNE
COULONGES-SUR-L'AUTIZE

Pierre et Maxime, ses fils;
Anita, Carmen et Philippe, Yann et Josérita,
ses sœurs et son frère;
Valentin, Justine, Julie, Céline, Matias et Basile,
ses neveux et nièces et leur conjoint,
ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Christelle VEILLAT dite "Cricric"

survenu dans sa 59^e année.
Un recueillement aura lieu vendredi 5 septembre 2025, à 9 h 30, au crématorium de Niort.
Christelle repose au funérarium Martin, route de Niort à Coulonges-sur-l'Autize.
Visites possibles jusqu'à jeudi 4 septembre, 12 h.

Fleurs naturelles seulement.
La famille remercie tout particulièrement le Centre Hospitalier de Niort pour sa gentillesse et son dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Martin,
Coulonges-sur-l'Autize, 05 49 04 34 34

BREUIL-BARRET

Brigitte Godet, née Bély, son épouse;
Maud, sa fille,
ainsi que toute la famille
vous font part du décès de

Patrick GODET

survenu à l'âge de 72 ans.
Patrick repose à la Maison funéraire Veneau La Châtaigneraie, salon Le Labeur.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Maison funéraire
Veneau-Funéplus,
La Châtaigneraie, 02 51 87 41 37

ORÉE D'ANJOU, LA
BERNERIE-EN-RETZ
NANTES

Catherine, Véronique, Laurence, Delphine, ses filles;
Frank et Thierry, ses gendres;
Alexandra et Rudy, Julie, Tatiana et Pierre, Audrey et David, Antoine et Sandra, Arthur, Glenn, ses petits-enfants et leurs conjoints;
ses 10 arrière-petits-enfants ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Gérard LISANO

survenu le samedi 30 août 2025, à l'aube de ses 86 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 5 septembre 2025, à 10 heures, en l'église de Saint-Christophe-la-Couperie, suivie de la crémation à 16 h 30, au crématorium de Château-Thébaud.
Gérard repose au funérarium de Landemont.

La famille remercie l'ensemble du personnel soignant pour sa gentillesse et son dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Des Mauges Ste-Chantal,
Orée d'Anjou, 02 19 00 02 30

GENESTON

Jean (†), son époux;
Jean-Noël (†), Christian (†), Isabelle (†), ses enfants;
ses filles et ses gendres,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie-Thérèse DUGAST née CHETANNEAU

survenu à l'aube de ses 94 ans.
Marie-Thérèse repose à la chambre funéraire des Ets Arnaud à Geneston.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 3 septembre 2025, à 10 heures, en l'église de Geneston.

La famille remercie le personnel de la résidence St Martin à La Chevrolière.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

La Maison des Obsèques-PF Arnaud,
Les Sorinières, 02 28 00 01 02

REMERCIEMENTS

NIORT

Un signe, une parole, un mot, une présence, une fleur.
Claudine, son épouse;
Frédéric, Stéphane, ses fils;
ses petits-enfants
et toute la famille
vous remercieront très sincèrement pour tous ces gestes de soutien et d'amitié que vous leur avez témoignés lors du décès de

Michel BACHELLEREAU

PF Terrasson,
Niort, 05 49 24 30 69

JUDICAIRES ET LÉGALES

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site **www.medialex.fr**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

Communauté d'agglomération du BOCAGE BRESSUIRAIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté A-2025-43 du 18 août 2025, M. le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2B) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour une durée de 31 jours consécutifs, du lundi 15 septembre 2025 à 9 h 00, au mercredi 15 octobre 2025 à 17 h 00 inclus, concernant le projet de révision alléguée n° 1 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) du Bocage Bressuirais visant l'intégration des orientations du Schéma Directeur des Energies Renouvelables et des Récupérations.

Ce projet comporte une évaluation environnementale. Il a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale.
Mme Éléonore Bidaud a été désignée commissaire enquêteur titulaire par M. le Président du tribunal administratif de Poitiers.

Une version papier et une version numérique de l'ensemble des pièces constitutives du dossier faisant l'objet de l'enquête sera tenu respectivement à la disposition du public au siège de l'Agglo2B à Bressuire et à l'adresse internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/6589>

Un extrait papier du dossier comprenant les délibérations, la notice explicative, l'évaluation environnementale et les avis recueillis auprès des communes, des personnes publiques et des instances consultées sera tenue à disposition du public dans les mairies des communes membres de l'Agglo2B. Pour la ville de Bressuire, ce dossier sera consultable aux services techniques-urbanisme.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- directement sur un registre électronique accessible à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/6589>
- par courriel à l'adresse : enquete-publique-6589@registre-dematerialise.fr sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commissaire enquêteur tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des services au siège de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, 27, boulevard du Colonel-Aubry, 79300 Bressuire, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- par courrier, à l'attention de Mme la Commissaire enquêteur, à l'adresse de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, 27, boulevard du Colonel-Aubry, BP 90184, 79304 Bressuire cedex.

Toutes les observations et propositions du public transmises par voie postale, courriels ou écrites sur le registre d'enquête seront insérées sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/6589>

La commissaire enquêteur sera présente pour recevoir les observations écrites ou orales du public au siège de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, 27, boulevard du Colonel-Aubry, 79300 Bressuire :

- lundi 15 septembre 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 6 octobre 2025 de 13 h 30 à 17 h 00,
- lundi 15 octobre 2025 de 13 h 30 à 17 h 00.

À l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos et signés par la commissaire enquêteur. Cette dernière dispose d'un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête pour transmettre son rapport au président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, accompagné de ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur au siège de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à l'adresse :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6589>
pendant une période d'un an à compter de sa réception par la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par la loi.

À l'issue de l'enquête publique et après remise du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur, le projet de révision alléguée n° 1 du Plan local d'urbanisme intercommunal sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais. Ce dernier pourra décider, s'il y a lieu, d'apporter des évolutions aux projets en vue de cette approbation.

Adjudications immobilières

SCP d'Avocats ROUDET BOISSEAU LEROY

Siège : 76, Cours Lemercier - 17100 SAINTES
Cabinet : 13, avenue de la République - 79000 NIORT
Tél. 05 16 10 60 01 - www.rbl-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au palais de justice de Niort, site Eunomia, 11-13, rue de l'Hôtel-de-Ville
Le lundi 13 octobre 2025 à 10 h 00

Sur la commune de PARTHENAY (79200) "4-6, place Saint-Laurent"

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER

Lot n° 3 : palier et escalier partant du niveau 1 pour accéder au lot 4 niveau 2. Et les 1/1 000e des parties communes générales.
Lot n° 4 : un appartement situé au niveau 3 du bâtiment, accessible par le lot 3 (escalier), comprenant une entrée, toilettes, dégagement, buanderie, pièce de vie avec cuisine ouverte, dégagement, 3 chambres, salle de bains, une pièce et terrasse accessible au même niveau.
Et 320/1 000e des parties communes générales.
Lot n° 6 : un grenier situé au niveau 4 du bâtiment, accessible par le lot 4. Et 40/1 000e des parties communes générales.
Le tout cadastré section Al n° 122, 4, place Saint-Laurent, pour 4 a 05 ca. Libre de toute occupation (selon procès-verbal de description du 8 juillet 2024). Classe énergétique : D.

Sur la mise à prix de : 45 000 euros

Outre les charges clauses et conditions prévues au cahier des conditions de vente déposé par la SCP Roudet-Boisseau-Leroy au greffe du tribunal judiciaire de Niort (réf. : 25/00027), où il pourra être consulté par toute personne intéressée. Les enchères devront être exclusivement portées par un avocat inscrit au barreau des Deux-Sèvres.
Visite prévue sur les lieux par un membre de la SAS Aurik La Rochelle (commissaires de justice) le mercredi 17 septembre 2025 à 10 h 00.

Justice

L'opinion syndicale du juge prud'homal ne révèle pas une partialité

Il n'est pas possible de mettre en doute l'impartialité d'un juge prud'homal, même s'il appartient ouvertement au même syndicat que la partie adverse.

La Cour de cassation a conclu ainsi alors qu'un chef d'entreprise refusait de plaider aux prud'hommes devant un juge qui avait été élu sur une liste présentée par le syndicat qui soutenait son salarié, adversaire au procès.

Le salarié et le juge appartenant au même syndicat, il est légitime, disait-il, de mettre en doute l'impartialité du juge, d'autant qu'il a déjà jugé en faveur de ce syndicat dans des procédures précédentes.

Mais pour la justice, ces deux circonstances ne sont pas de nature à faire douter de l'impartialité.

La seule affiliation syndicale n'est pas de nature à créer une suspicion raisonnable et objective à l'égard du juge. Ce serait remettre en cause le principe même de l'organisation des conseils de prud'hommes dont les membres sont élus sur des listes présentées par des syndicats.

De plus, explique la Cour de cassation, l'impartialité résulte de la composition des conseils de prud'hommes puisqu'ils contiennent un nombre égal de juges élus par des salariés et des employeurs. Et enfin, l'impartialité est garantie par l'organisation judiciaire qui réserve la possibilité de faire appel et de former ensuite un pourvoi en cassation.

La loi, dans le Code du travail, indique qu'un conseiller prud'homal peut être récusé, notamment lorsqu'il a « un intérêt personnel » dans l'affaire.
(Cas. Soc., 22.3.2023, C 21-19.176).



Chaque samedi avec

Le Courrier de l'Ouest